



Protégez votre habitation des cambriolages !

Réalisé en
partenariat
avec le CISPD



En cas d'absence prolongée, pensez à l'Opération Tranquillité Vacances

En plus de prévenir vos voisins directs, informez
votre brigade de gendarmerie.

Pour simuler votre présence :

- Faites relever votre boîte aux lettres
- Programmez éclairage, radio...



Installez des systèmes de fermeture fiables

- Sur vos portes d'accès (serrure trois points, entrebâilleur...).
- Sur vos fenêtres et baies vitrées (dispositifs de verrouillage complémentaires).
- Un portail fermé à clef la nuit ou en votre absence.



Soyez vigilant

La sécurité est l'affaire de tous

Signalez immédiatement tout agissement suspect ou inhabituel (démarchage, présence d'inconnus chez vos voisins en leur absence...)

Observez et notez les éléments permettant une
identification :

type de véhicule, direction prise, immatriculation,
description des individus...

Et en avisant immédiatement la gendarmerie au 17.



Visibilité

Equipez les abords extérieurs
de votre habitation d'un éclairage
à détection de mouvement.



Si vous êtes victime d'un cambriolage

Ne touchez à rien et contactez immédiatement les
services de gendarmerie en composant le 17.

*Téléchargez l'application «STOP CAMBRIOLAGES» sur Play Store ou Apple Store
et recevez en direct les alertes diffusées par la gendarmerie*